

Esquisse du personnage de Guizot

Les communications qui vont vous être faites porteront, pour la plupart, sur tel ou tel aspect précis des activités de Guizot ; car, dans tout colloque réunissant des historiens, il ne s'agit pas de dresser une sorte de tableau général sur l'homme ou l'époque considérés, mais bien d'apporter, si possible, des éléments inédits de nature à faire progresser la connaissance que nous avons d'eux. Ainsi, inévitablement, un travail comme celui qui va s'élaborer ces jours-ci aura-t-il un caractère discontinu. J'aimerais donc, si vous m'y autorisez, formuler quelques réflexions d'ordre général, destinées à situer, pour ceux d'entre vous qui ne sont pas des spécialistes du XIX^e siècle, ce que fut le personnage de Guizot, apparemment si divers et en même temps tout d'une pièce : disons que je voudrais vous offrir un canevas vous permettant, s'il en était besoin, de raccorder entre eux les divers exposés qui vont vous être présentés sur des sujets bien délimités, peut-être même tenter de brosser devant vous une silhouette de Guizot qui le replace dans son temps et fasse ressortir son caractère.



Les débuts de sa vie, lorsque, petit huguenot nîmois, marqué au surplus par l'austérité calviniste de Genève, il arrive obscur et pauvre à Paris — c'était en 1805 (il n'avait pas 18 ans) —, témoignent de ce qu'il s'y raidira dans sa vertu et ses convictions : il sera grave et sérieux par tempérament. Indélébile donc restera pour lui la forte éducation qu'il avait reçue, en particulier de sa mère, devenue veuve très jeune, en 1793, sous la Terreur, lorsque son mari, fils d'un pasteur du Désert, fut guillotiné : Guizot vénérât cette Cévenole, que son deuil avait vouée à une totale austérité et qui, durant toute son existence, ne devait jamais s'éloigner de lui, restant discrètement dans son ombre, même quand, beaucoup plus tard, il devint

ministre. Certes, au long de sa carrière, il subira, sur le plan intellectuel, des influences diverses qui le marqueront assez profondément, celle, en particulier de la philosophie spiritualiste de Royer-Collard, son collègue à la Sorbonne. Et l'on nous dira probablement vendredi qu'il n'a retrouvé dans sa totalité la foi de sa jeunesse que dans la dernière partie de sa vie. Jamais pourtant il ne laissera s'éloigner de son esprit les préoccupations de ses coreligionnaires ; il restera toujours sous l'empreinte des milieux protestants qu'il affectionnait particulièrement : « Je désire », devait-il, dix ans avant qu'il ne mourut, écrire à Mme Laure de Gasparin, « laisser ma trace dans la sphère religieuse comme dans la sphère politique (1) ». Et en effet, tout au long de sa vie, il aura affirmé que la société devait avoir une base morale : l'idée du devoir accepté, voilà ce qui l'a sans cesse animé. Et c'est sans doute pour cela que ses adversaires n'auront retenu de lui que son masque froid, son allure de sermonnaire, son autoritarisme : « vous ne vous haussez jamais, devait-il leur crier un jour — c'était en 1844 —, jusqu'à la hauteur de mon mépris » (2). Et pourtant, sous ses allures roides et distantes, quel cœur ardent nous a été révélé par les correspondances qui ont été publiées après sa mort !

Cela dit, je voudrais m'intéresser plus particulièrement à son itinéraire sur le plan de la politique : cédant à l'invincible attrait que celle-ci exerce tout de suite sur lui, il est, en mai 1814, à moins de 27 ans, un Secrétaire général de Ministère en quelque sorte improvisé, alors que, ayant débuté en décembre 1812 à la Sorbonne, il semblait appelé à faire carrière de professeur d'histoire moderne.

Sa pensée politique, qui s'appuie sur un exceptionnel tempérament de lutteur, va aller tout d'abord aux solutions que l'on appelait libérales : hostile à l'ultra-royalisme, qu'il ambitionne d'éliminer définitivement — la Chambre Introuvable le haïra —, horrifié par les excès de la Révolution — il n'oubliera jamais le supplice qu'avait

(1) Lettre du 16 décembre 1863 de François Guizot à Laure de Gasparin, in Armand GAYOT, *Guizot et Madame Laure de Gasparin*, Paris, 1934, p. 620.

(2) *Chambre des Députés*, séance du 26 janvier 1844 : réponse de Guizot à ses opposants, parmi lesquels Berryer, qui lui avait reproché les conditions dans lesquelles il avait fait son voyage à Gand, pendant les Cent Jours, pour rendre visite à Louis XVIII. Son apostrophe est d'ailleurs souvent reproduite en termes moins véhéments.

subi son père, qui se réclamait des Girondins —, éprouvant au surplus une vive antipathie pour l'époque impériale, il se présente en homme nouveau et, ainsi que l'a montré M. Louis Girard dans son étude sur le libéralisme (3), prend place à l'avant-garde du petit groupe des « doctrinaires », dont il sera sans doute le plus ardent, — ces « doctrinaires » si décriés plus tard par certains, mais dont, tout à l'inverse, Ortega y Gasset a écrit qu'ils représentaient à son avis « la plus haute valeur politique du continent au XIX^e siècle » (4). Avec Guizot, les « doctrinaires » veulent sauvegarder comme intangible, l'acquis des récentes époques, tout en considérant celles-ci comme révolues, et préconisent un gouvernement représentatif sur la base de la Charte, étant entendu cependant que la masse du peuple ne saurait participer à la marche des affaires ; en bref, ils appuieront une monarchie constitutionnelle étroitement censitaire, celle du « juste milieu », tenant la balance égale entre la droite et la gauche, entre la réaction et l'anarchie.

Ce sera donc le régime de la classe des « notables », qui doivent seuls avoir accès à la vie publique. Cela en opposition à la démocratie, qui veut le suffrage universel : ce qui n'est, pour les « doctrinaires », que la tyrannie de la majorité numérique sur la minorité. L'idéal, c'est la stabilité, la continuité, assorties de prudentes innovations, donc un progrès lent et régulier. C'est à ce prix que se fera le redressement national, dans cette France qui était, il n'y a pas si longtemps, désarmée par la vacance du pouvoir et l'occupation étrangère. Il faut que, grâce aux modalités du suffrage restreint, se révèlent les capacités qui existent dans le pays : c'est donc selon le principe de la capacité que s'organiseront au mieux, pensent les « doctrinaires », les cadres politiques et administratifs. Ainsi des pouvoirs égaux, Gouvernement et Parlement,

(3) Louis GIRARD, *Le libéralisme en France de 1814 à 1848 ; doctrine et mouvement*. Paris, C. D. U. (ronéog.), 1967.

(4) José Ortega y Gasset, préface à *La rebelión de las masas*, Madrid, 1^{re} édition, 1937, p. 19 (une traduction française a été publiée sous le titre *La révolte des masses*).

L'opinion de M. Louis Girard, résumant la pensée des « doctrinaires », est beaucoup plus nuancée. Néanmoins, dans son cours cité dans la note 3, il écrit : « Tous veulent essentiellement conserver les résultats de la Révolution, mais les résultats épurés, triés, 89 et non 93. Comme le dira Charles de Rémusat, il ne faut pas confondre l'esprit révolutionnaire et l'esprit né de la Révolution. A bien des égards ils sont les fondateurs du parlementarisme en France » ; *op. cit.*, p 181.

s'équilibreront-ils. L'influence du régime politique de l'Angleterre est, ici, visible (5). De sorte que la Nation sera menée sur le chemin de la Raison, cette Raison qui régit les connaissances et dicte le Droit.

« Ce qu'il faut, dit Guizot dès 1817, c'est la paix intérieure, l'union de tous les bons citoyens autour du trône, le jeu régulier des institutions, le libre développement des vertus publiques et civiles : tout cela rendra au pays la dignité qui lui appartient » (6). Et il aura cette formule saisissante : « il faut suppléer à l'Unité par l'Union » (7).

Sa conviction intime est, comme l'a écrit M. Emile Mireaux, « qu'il existe une science des institutions et de la politique susceptibles de guider l'action » ; plus tard, d'ailleurs, comme l'observe celui-ci, cette conviction commandera tous les travaux historiques de Guizot (8).

Ces années qui se situent après 1820, je serais tenté de dire qu'elles constituent la plus belle époque de sa vie. Grande est l'influence qu'il exerce dans le pays, qu'il soit ou non dans l'opposition. On le sait : il appartiendra dix années à celle-ci, pendant lesquelles il mènera la lutte contre le despotisme, monarchique ou démocratique, contre la réaction politique, pour la liberté telle qu'il la conçoit. La large popularité dont il bénéficie alors dans bien des couches de la population est à son apogée. « J'ai connu les joies puissantes du succès », écrira-t-il plus tard (9).

Je précise que, tout particulièrement pendant cette période, il s'efforce, avec divers de ses amis protestants, d'appliquer dans les faits son libéralisme humanitaire. Jugez-en par l'œuvre philanthropique qu'il entreprend à cette époque : Société de la morale chrétienne, Comité pour l'abolition de la traite des noirs, Comité des prisons, Comité de souscription en faveur des Grecs, Comité pour l'émancipation des catholiques d'Irlande, Comité pour la suppression des maisons de jeux et des loteries, Bureau

(5) Charles POUTHAS, *Guizot pendant la Restauration, préparation de l'Homme d'Etat (1814-1830)*, Paris, 1923.

(6) Article de Guizot dans les *Archives Philosophiques, Politiques et Littéraires*, 1817, t. I, p. 17.

(7) *Ibid.*, t. II, p. 187.

(8) *Guizot et la renaissance de l'Académie des Sciences morales et politiques*, par M. Emile MIREAUX ; séance du 2 septembre 1957 de l'Académie des Sciences morales et politiques, p. 5. Emile Mireaux a pu parler du « mariage spirituel de Guizot et de la Raison » (*ibid.*, p. 14).

(9) Lettre du 26 août 1837 à Dorothée de Lieven. In *Lettres de François Guizot et de la Princesse de Lieven*, avec une préface de Jean Schlumberger et des notes de Jacques Naville, t. I, 1963, p. 87.

de placement gratuit des orphelins, Comité de charité et de prévoyance ; et j'en passe. Il participe également à la fondation de grandes sociétés religieuses protestantes comme la Société biblique protestante de Paris, la Société protestante de prévoyance et de secours mutuels, la Société pour l'encouragement de l'instruction primaire parmi les protestants de France. Cela fleure bon son époque et son homme, n'est-il pas vrai ? Et je ne manquerai pas d'ajouter à cette liste, éloquente en elle-même, la Société Aide-toi, le Ciel t'aidera, qui contribua puissamment à renouveler les conditions de la lutte politique.



Nous voici ramenés à la politique. Et c'est là que nous allons voir les choses évoluer, dans un sens qui témoigne de la différence irrémédiable des mentalités à l'époque de Guizot et à la nôtre.

Cette évolution, elle se produira chez Guizot tout le premier : lors des « Trois Glorieuses » de 1830, il ne comprendra que tardivement que l'appel à l'insurrection est lancé, la crise économique des années précédentes ayant durci les antagonismes sociaux ; et il restera jusqu'à la dernière minute partisan de solutions strictement légales. Ainsi, cette fois déjà, il sera en retard sur les faits ; et ce n'est que lorsqu'il sera question de recourir à celui qui deviendra « le Roi Citoyen » qu'il se ralliera à la monarchie bourgeoise, parce qu'il y verra un moyen de conjurer l'irruption de forces nouvelles, l'instauration d'un pouvoir populaire, bref le retour au jacobinisme. Et puis il se rassurera, quant à la quasi-légitimité du Roi, en se disant que Louis-Philippe se trouvait, avant 1830, « à côté du trône » (10).

Voilà Guizot, resté jusqu'alors haut fonctionnaire (il était Conseiller d'Etat), qui se trouve pour la première fois ministre : c'est en 1830, au lendemain même de la Révolution que la bourgeoisie avait confisquée, et qui avait donné le jour à cette Monarchie de Juillet fondée sur une équivoque.

Je m'arrêterai peu sur l'œuvre importante entreprise par

(10) Guizot écrit en effet, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. II, chap. IX, Paris, 1859, p. 26 : « Nous ne choisissons point un Roi. Nous traitons avec un prince que nous trouvons à côté du trône et qui pouvait seul, en y montant, garantir notre droit public et nous garantir des révolutions ».

lui pendant les 18 années que durera le nouveau régime, puisqu'il en sera beaucoup question pendant ce colloque. Je retiendrai seulement que la loi sur l'enseignement de 1833, qui lui fait un si grand honneur, et a fait franchir un pas considérable à notre organisation scolaire, s'inscrivait dans la recherche d'une politique rationnelle : l'instruction, patronnée par les notables, ecclésiastiques et laïques, devait, pensait-il, amener la moralisation des classes populaires, et les inciter à s'éloigner des idées révolutionnaires. Il ne se doutait certes pas — c'est une des contradictions de son personnage — qu'au contraire cette loi contribuerait puissamment à amener le triomphe de cette démocratie qu'il détestait.

Mais, voudrais-je ajouter, il est bien des domaines différents où il aurait été intéressant de suivre Guizot au cours de notre colloque. Car son nom restera attaché aussi à d'autres lois annonçant la France moderne : celle de 1841, qui interdit le travail des enfants dans les manufactures, mais qui restera malheureusement mal appliquée, celle de 1842 sur la construction des chemins de fer. C'est qu'en effet, dès avant 1830, l'industrie à ses débuts avait bénéficié de très forts investissements ; et la poussée économique qui en était résultée devait se développer très vite sous la Monarchie de Juillet, après une crise cyclique en 1837-1839, jusqu'à prendre l'allure d'un boom à partir de 1842 et jusqu'en 1847. Ainsi, à côté de la caste des grands propriétaires ruraux, où la noblesse perdait des positions au profit de la bourgeoisie terrienne, se forma sous Louis-Philippe la classe des chefs d'industrie, témoignant d'ailleurs d'un paternalisme bien dans la note de l'époque à l'égard des classes laborieuses chargées de tout le travail manuel. La « grande bourgeoisie » exerça dès lors une action très importante sur le pouvoir. Or elle voulait avant tout la stabilité (11). « Faites-moi de bonne politique, et je vous ferai de bonnes finances », avait tout de suite, dès 1830, déclaré le baron Louis (12).

(11) Jean LHOMME, *La grande bourgeoisie au pouvoir (1830-1880)*, Paris, 1960. Voir également Robert SCHNERB, *Le XIX^e siècle, l'apogée de l'expansion européenne*, Paris, édition revue, 1965.

(12) C'est Guizot qui rapporta lui-même le mot, en termes sensiblement différents d'ailleurs, comme ayant été prononcé à une réunion du Conseil des Ministres (*Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. I, Paris, 1858, p. 44.). Le Baron Louis lui aurait dit : « Gouvernez bien, vous ne dépenserez jamais autant d'argent que je pourrai vous en donner ». Ce qui témoigne, une fois de plus, de ce que les mots historiques ont souvent été arrangés par la suite.

A vrai dire, nous avons été tentés un moment d'inscrire à notre programme une communication sur ce développement de l'économie sous Louis-Philippe : nous y avons cependant renoncé, motif pris de ce que Guizot, chef de Gouvernement, en fait depuis 1840 et en droit depuis 1847, n'a pas marqué directement de son sceau personnel l'action de l'Etat dans le développement des structures économiques et a, très généralement, fait confiance à ceux de ses collègues du Ministère qui en avaient directement la charge : de sorte que, si nous avions abordé ce point-là aussi, nous n'aurions pas satisfait votre désir d'entendre moins parler de l'époque en cause que de Guizot lui-même.

Il est un autre secteur, en revanche, où je voudrais faire une très rapide incursion, parce que l'activité personnelle de Guizot y fut particulièrement remarquable : à savoir la diplomatie. Là encore, j'imagine, le sujet sera largement traité cet après-midi et demain, en particulier par M. Douglas Johnson, dont le livre sur Guizot fait autorité (13). Il me suffira donc de souligner ici, en me maintenant dans mon dessein, qui est de montrer le caractère de l'homme, combien son œuvre dans ce domaine est caractéristique de son attitude générale : prenant la suite — et le contrepied — d'Adolphe Thiers, qui avait manifesté des intentions belliqueuses, cocardières même, il s'attache en effet, lorsqu'il abandonne l'Ambassade de Londres pour le Ministère des Affaires Etrangères, à faire sortir la France de son isolement. Parfois, plus tard, on lui reprochera sa prétendue faiblesse : en réalité, il se refuse au nationalisme étroit (n'ira-t-on pas jusqu'à l'appeler « le Genevois » ?). La vérité, c'est qu'il n'acceptera pas de mener une politique de prestige et aura pour but essentiel la sauvegarde de la paix. Il s'attachera en particulier à rapprocher la France et l'Angleterre libérales ; il s'y emploiera dès le début des huit années pendant lesquelles il sera ministre et qui représenteront un record de longévité depuis 1789 ; cela avant M. Couve de Murville, dont il se trouve que l'épouse, présente dans cette salle, est une descendante directe de Guizot. A son poste de Ministre des Affaires Etrangères, Guizot travaillera donc tout de suite à affermir ce que l'on commençait déjà à appeler « l'Entente Cordiale », dont il voulait faire le pivot de la politique extérieure : « Je suis entré [aux Affaires] il y a trois ans, devait-il écrire en 1843, pour

(13) Douglas JOHNSON, *Guizot, Aspects of French history, 1787-1874*, Londres et Toronto, 1963.

empêcher la guerre entre les deux premiers pays du Monde ; j'ai empêché la guerre ; j'ai fait plus : au bout de trois ans, à travers des incidents et des obstacles de tout genre, j'ai rétabli entre ces deux pays la bonne intelligence, l'accord » (14). C'est qu'en effet la France et l'Angleterre étaient très différentes des puissances absolutistes qui, elles, éprouvaient la nostalgie de la Sainte-Alliance. Et ce n'est que plus tard que se placera l'affaire des mariages espagnols et que Guizot se rapprochera de l'Autriche ultra-conservatrice de Metternich (15). Mais à ce moment-là, précisément, l'évolution qui s'était produite dans son attitude politique générale, et dont je voudrais maintenant vous entretenir, avait porté ses fruits.

En effet, le rythme rapide, remarquable, de l'expansion économique que la France connut sous la Monarchie de Juillet allait avoir de graves conséquences du fait de l'éveil des masses qui se produisit parallèlement. Guizot avait dit : « Je suis fidèle aujourd'hui à l'idée politique qui m'a dirigé toute ma vie : oui, je veux, je cherche, je sers de tout mon pouvoir la prépondérance politique des classes moyennes » (entendons par là d'une bourgeoisie à son aise et qui épargne), « l'organisation définitive et régulière de cette grande victoire qu'elles ont remportée sur le privilège et sur le pouvoir absolu de 1789 à 1830. Mais je veux que cette prépondérance soit stable et honorable ; et pour cela il faut que les classes moyennes ne soient ni violentes ni anarchiques, ni envieuses ni subalternes » (16). Et de préciser : « Je suis de ceux qui combattront le nivellement sous quelque forme qu'il se présente ; je suis de ceux qui avertiront à chaque instant que tout le monde ne s'élève pas, que l'élévation a ses conditions, qu'il faut la capacité, l'intelligence, le travail » (17).

En fait, je le répète, c'est la grande bourgeoisie qui joua le rôle décisif. Mais avec elle, et sous son action en quelque sorte, même si une sorte de scission finit par se manifester entre leurs deux forces, la classe moyenne exerça aussi une forte influence. Guizot voyait en elle la quintessence de la Nation. Et il n'avait pas tort : à

(14) Lettre du 4 septembre 1843 à Dorothée de Lieven. *Op. cit.*, t. III, 1964, p. 96.

(15) A signaler une analyse différente chez Salvo MASTELLONE, *La politica estera del Guizot (1840-1847)*, Florence, 1957, et *Storia ideologica d'Europa, da Sieyès à Marx (1789-1848)*, Florence, 1974.

(16) *Chambre des Députés*, séance du 3 mai 1837.

(17) *Chambre des Députés*, séance du 4 mai 1837.

l'époque, en effet, comme l'a souligné tout récemment le Comte de Paris, « la bourgeoisie s'imposait à l'ensemble des Français : aucune (autre) catégorie sociale n'était en mesure de fournir l'encadrement qui convenait à la société nouvelle. Elle seule était à même de réaliser la mise en valeur des richesses nationales [...] L'échec de la Restauration lui ouvrait une nouvelle carrière » (18).

Or la bourgeoisie, et plus encore la grande bourgeoisie, entendaient avant tout que l'ordre fût assuré. Et c'est pourquoi, autrefois libérale, la classe moyenne devenait de plus en plus conservatrice. Pour Guizot, 1820 avait été marqué par le beau rêve du libéralisme, un rêve qui nous paraît aujourd'hui périmé, mais qui n'en avait pas moins soulevé l'enthousiasme de beaucoup d'intellectuels. Et pourtant, devenu ministre de Louis-Philippe, il se détachera peu à peu lui-même des libéraux, avec lesquels il avait fait campagne il n'y a pas si longtemps. Finalement, par effroi de l'opposition démocratique et révolutionnaire, il deviendra, comme l'a fait si bien ressortir M. René Rémond dans ses études sur la vie politique en France (19), le champion d'une politique conservatrice à outrance sur les plans politique et social. La bourgeoisie le suivra, dans la crainte de la subversion : inquiète, elle tournera le dos, elle aussi, à ses principes libéraux et prendra de plus en plus ses distances envers ceux qui forment maintenant la vraie gauche.

Plus tard, Guizot se défendra d'avoir voulu faire triompher la réaction ; néanmoins le moralisme libéral et individualiste qui l'avait inspiré aboutit, en fait, à un étroit conservatisme. Pour lui, il s'agit de trouver une formule stable de gouvernement, un équilibre entre l'ordre et la liberté réconciliés, qui assurent au pays la paix et la prospérité. Dès lors, il entend ne plus faire le moindre sacrifice à l'esprit de la Révolution. La Charte révisée a posé les assises inébranlables de la France rénovée et a donné à celle-ci le meilleur gouvernement possible ; et il s'en tient là, se refusant à l'évidence des problèmes sociaux, marquant une irrésistible aversion pour les changements, les yeux fixés sur son triple objectif : la morale, l'ordre et la paix. Son dogmatisme politique se fonde du reste sur des considérations spirituelles très rigides :

(18) Préface du Comte de Paris au livre *Louis-Philippe : Mes Mémoires*, Paris, 1973, p. XVIII.

(19) René RÉMOND, *La vie politique en France depuis 1789*, Paris, 1965, t. I.

« Je crois, écrit-il, à la guerre incessante du mal, et à la victoire toujours recommencée du bien » (20). Charles de Rémusat, qui au fond faisait bien des réserves à son sujet, devait cependant écrire de lui : « Sa politique n'était pas seulement commandée par l'intérêt du pays, elle l'était encore par la moralité publique » (21).

Il reste en tout cas que c'est à Guizot que la France doit d'avoir fait l'apprentissage du parlementarisme : portons cela à son crédit. Et d'ailleurs il se surpassait lui-même dans les débats à l'Assemblée, où son éloquence lui assurait de véritables triomphes — qui finalement devaient un jour, aux heures décisives, lui masquer la vérité : « c'est de la tribune que j'ai besoin », reconnaissait-il (22). Il est vrai que c'était à ses yeux une véritable obligation morale que de combattre ses adversaires, puisqu'il les considérait comme des ennemis de la civilisation ; attitude qui, on le remarquera, conduisait au refus de l'alternance des partis au pouvoir : ce qui n'est pas — convenons-en — dans la ligne du vrai parlementarisme.

Ajoutons que Guizot fut, dans son milieu, parfaitement représentatif de son époque : « Enrichissez-vous par le travail et par l'épargne », disait-il à ses concitoyens, suivant le mot qu'on lui prête, en leur vantant les mérites du régime censitaire (23). Et en effet l'argent était devenu

(20) Lettre du 9 novembre 1843 à Laure de Gasparin, *op. cit.*, p. 241.

(21) Comte Charles de RÉMUSAT, *Mémoires de ma vie*, présentés et annotés par Charles Pouthas, Paris, 1960, t. IV, p. 38.

(22) Lettre du 23 novembre 1837 à Laure de Gasparin, *op. cit.*, p. 134.

(23) On sait combien ce mot, destiné à ceux qui visaient à devenir électeurs suivant la formule censitaire, que Guizot ne voulait pas libéraliser en abaissant le minimum requis, lui fut reproché plus tard, après qu'il eut été tronqué en un bref et cynique « enrichissez-vous », sans que son contexte ait été maintenu. La seule question qui se pose, en réalité, est de savoir si, sur le plan de l'opportunité politique, il était sage pour Guizot de refuser d'abaisser le cens électoral, qui était en effet très élevé en France, beaucoup plus en tout cas qu'il ne l'était en Angleterre. On peut penser que son refus était maladroit ; et donc être tenté de le mettre à son passif. Mais cela ne signifie nullement que, dans son principe, son conseil ait été l'abomination qu'on lui a féroce ment reprochée.

Jean Schlumberger, pour sa part, jugeait « absurde et simpliste » l'indignation des détracteurs de Guizot.

Voici, suivant *Le Moniteur* du 2 mars 1843, et suivant Guizot lui-même (t. IV, p. 68, de son *Histoire parlementaire de la France*), le texte exact du propos que ce dernier avait tenu le 1^{er} mars à la *Chambre des Députés* au cours de la discussion des fonds secrets : « A présent usez de vos droits. Eclairiez-vous, enrichissez-vous, améliorez la condition morale et matérielle de notre France. Voilà

un facteur décisif de discrimination sociale. Cette politique se voulait réaliste, à l'image d'une classe qui pensait beaucoup au profit, même si intellectuellement, comme le fait remarquer M. Vigier dans son étude sur la Monar-

les vraies innovations, voilà ce qui donnera satisfaction à cette ardeur de mouvement, à ce besoin de progrès qui caractérise la nation. »

On le voit, ce texte est assez différent, dans la forme, mais nullement sur le fond, de la phrase plus concise si souvent citée : « Enrichissez-vous par le travail et par l'épargne », — cette phrase que, répétons le, on allait dénaturer en en supprimant à dessein les derniers mots.

Il paraît, à vrai dire, bien difficile de déterminer quelle est l'origine exacte de cette autre version : pour notre part, nous n'avons pas pu la déceler. Cependant on la trouve dans le *Dictionnaire des parlementaires* de Robert et Cougny, selon lequel le mot aurait été prononcé à Lisieux, mais sans mention de date. Or les recherches effectuées dans les Archives départementales et dans la presse du Calvados de 1842 à 1846 — qui comporte malheureusement des lacunes — n'ont pas permis d'en retrouver la trace. Et cela aussi bien d'ailleurs dans le discours électoral de Guizot à Lisieux le 21 juillet 1846 que dans celui qu'il avait prononcé à Saint-Pierre-sur-Dives le 10 août 1845, tels qu'ils furent l'un et l'autre reproduits dans la presse locale (renseignement fourni par Mme Gautier, collaboratrice de M. Gildas Bernard, directeur des Archives départementales du Calvados). Voir également l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, 1898, p. 770 et 1899 II, p. 869, qui précise, entre autres points, que le *Journal des Débats* du 5 août 1846 reproduit bien le discours de Lisieux, mais que la formule n'y figure pas. Voir enfin la chronique François Guizot de M. Frank Delteil, dans le *Bulletin S. H. P. F.*, 1974, p. 505 et 506.

Ce qui prouve, une fois encore, que les « mots historiques » peuvent avoir des origines incertaines... Quel étrange destin celui-là a connu ! On en donne d'abord deux versions, l'une dès le lendemain, l'autre par la suite, qui sont l'une et l'autre équilibrées et dont la portée, sur le plan politique, ne prête pas à confusion. Et puis, plus tard, on ne retient plus du second qu'un verbe — celui-là même qui, isolé, fait balle et que l'on prend alors grand soin de monter seul en épingle, pour desservir l'adversaire : ce verbe-là deviendra avec le temps le pont aux ânes des écoliers.

On peut noter, en tout cas que, bien auparavant, dès le 2 mai 1840, Guizot, alors ambassadeur à Londres, avait défini sa pensée sur le sujet dans une allocution à la *Royal Academy*, en disant : « Que ferions-nous de ces millions d'hommes qui s'élèvent incessamment à la civilisation [...] s'ils étaient exclusivement livrés à la soif du bien-être matériel ? [...] s'ils ne songeaient qu'à s'enrichir ? Il leur faut encore d'autres intérêts, d'autres sentiments, [...] non pour les détourner de l'amélioration de leur condition [...], non pour qu'ils soient moins exigeants et moins fiers dans la vie sociale, mais au contraire pour les rendre capables et dignes de leur condition plus élevée ; capables et dignes de porter plus haut, à leur tour, cette civilisation vers laquelle ils montent en foule » (Lettre de François Guizot à la princesse de Lieven, *op. cit.*, t. II, 1963, p. 106).

Il semble que l'on puisse conclure que Guizot a donné à ses

chie de Juillet (24), elle se passionnait pour de nouveaux courants de pensée.

Ainsi, désormais, Guizot était, intellectuellement, un allié de la grande bourgeoisie. Et il le resta : on sait qu'il était devenu veuf pour la seconde fois — il avait été un excellent mari : Pauline de Meulan et Elisa Dillon, la tante et la nièce, toutes deux femmes remarquables (la première fut même une nature d'élite), lui avaient donné ce sentiment de sécurité qu'il ne devait plus jamais retrouver (25) —. Eh bien, il est heureux que Louis-Philippe n'ait pu faire en sorte que la princesse de Lieven acceptât de l'épouser, bien qu'il lui ait proposé, dit-on, de l'anoblir : devenir M. de Guizot, ou le Duc Guizot, aurait signifié un déplorable faux-pas dans sa carrière de grand notable, si bien de son temps (26). Ainsi — on ne le dira jamais assez — il était bourgeois dans tout son être, même s'il noua de grandes amitiés dans les milieux de la haute société (celle qui l'unit au Duc Victor de Broglie fut véritablement fraternelle), et si, fâcheusement sans doute pour lui, la princesse de Lieven l'introduisit dans le cercle si fermé de l'aristocratie de Cour (27).

auditeurs le conseil que l'on sait pour qu'ils puissent, s'élevant moralement et matériellement, accéder à cette qualité d'électeur qu'il se refusait à mettre à la portée d'un plus grand nombre. Ainsi formulé, le conseil était-il vraiment scandaleux dans le climat de l'époque et dans le système politique en vigueur ?

(24) Philippe VIGIER, *La Monarchie de Juillet*, Paris, 1962.

(25) On sait combien grande était sa sensibilité à l'égard des siens. Rappelons ainsi combien profondément il fut marqué par la mort de son fils François : comme il l'écrivit du Val-Richer, « il n'y a pas, dans tous les bois qui m'environnent, un chêne plus mutilé que moi et qui souffre plus douloureusement dans les rameaux qu'il a perdus ». Lettre du 26 juillet 1837 à Laure de Gasparin, *op. cit.*, p. 122.

(26) Ce qui est certain, c'est que Guizot refusa le titre de Duc que la reine Isabelle d'Espagne lui avait offert au moment où elle lui décerna la Toison d'Or.

(27) Charles de Rémusat a écrit, dans ses *Mémoires de ma vie*, déjà cités : « L'intimité d'un ministre des Affaires étrangères français avec la veuve d'un diplomate russe et la sœur d'un aide du camp du tsar chargé de la police a fait peu de scandale ». Et il précise : « Je ne crois pas que Mme de Lieven ait trahi Guizot, ni pour l'empereur Nicolas, ni pour aucun Cabinet. Elle lui a nui en lui rendant précisément les services qu'il attendait d'elle. Elle a achevé de le mettre dans le monde diplomatique » (*op. cit.*, tome IV, p. 42 et 43). Il est intéressant de noter, sur le même sujet, l'indignation dont témoigna Mme de Lieven, en écrivant, le 16 octobre 1840, à son frère Alexandre de Benkendorff, à la suite de l'accusation que M. de Brünnow, ambassadeur de Russie à Londres, avait porté contre elle, en particulier devant Lord Palmerston : « Prenez garde

Il reste que Guizot, par horreur de l'hydre révolutionnaire, méconnaissait, de façon systématique, la nécessité d'une évolution. Jamais la gravité des troubles, des émeutes même, qui se produisaient ici ou là et de temps à autre ne lui ouvrit les yeux : « On ne tombe jamais que du côté où l'on penche », avait-il toujours cru (28). C'est dire combien, perdant pied dans le pays, il devint profondément, massivement, impopulaire.

En vérité, La Monarchie de Juillet était, ainsi que l'a observé le Comte de Paris, un compromis entre l'Ancien Régime et la République : les contradictions qu'elle portait en elle furent la source de malentendus fondamentaux qui, pour un large part, causèrent sa perte (29). Celle-ci s'annonçait : car peu à peu, — M. Tudesq le souligne dans les livres qu'il a écrits sur la France des notables (30) —, la machine se détraquait. Le pays légal était par trop différent du pays réel. Les classes dirigeantes connaissaient du reste de graves déficiences morales, allant en haut lieu jusqu'à la concussion ; et d'ailleurs Guizot — dont ses adversaires eux-mêmes savaient la parfaite, la farouche intégrité — ne se faisait pas faute de les stigmatiser. D'autre part, le développement de l'industrie avait cette conséquence que la hiérarchie des valeurs était profondément bouleversée. Et l'on constatait enfin l'usure des structures politiques, que rendaient patente la falsification des listes électorales, souvent établies de mauvaise foi par les préfets, et l'action des députés proches du Ministère, qui distribuaient à bon escient les faveurs du pouvoir. Ainsi en arrivait-on à ce résultat d'un véritable blocage de l'appareil politique, pourtant sapé à sa base par un bouillonnement social qui s'aggravait. Tout cela finissait par créer une situation annonçant un prochain orage. Et lorsque celui-ci éclatera, on ne tiendra aucun compte à Guizot, hélas, de ce qu'il avait assuré le magni-

à Mme de Lieven ; elle est un émissaire de la France, le moindre mot dit à elle s'en va à l'ambassade de France », — donc à Guizot (*op. cit.*, t. II, p. 264). Toute la correspondance montre d'ailleurs qu'à cette époque Mme de Lieven était mal considérée à la Cour de Russie, et plus précisément par l'empereur Nicolas I^{er}.

(28) *Chambre des Députés*, séance du 5 mai 1837, réponse à Odilon Barrot.

(29) Préface du Comte de Paris, *op. cit.*, Paris, 1973, p. XVII.

(30) André TUDESQ, *Les grands notables en France (1840-1849)*, Paris, 1964.

André JARDIN et André TUDESQ, *La France des notables*, Paris, 1973.

fique développement de l'industrie et su maintenir la paix au dehors.

C'est un fait que l'agitation démocratique et socialiste qui monte laisse Guizot indifférent et froid. Les élections de 1846, qui grossissent sa majorité au Parlement, le fortifient dans une sécurité trompeuse, qui lui fait refuser toute concession. Le mécontentement du pays peut grandir, en 1847, avec le renversement de la conjoncture économique, l'impressionnant développement de la disette et du chômage. La moisson prochaine permettra de redresser la situation, pense-t-il. Et il dira avec hauteur qu'« il n'y aura pas de jour pour le suffrage universel » (31). Les opposants, écrit-il, sont « des malades imaginaires » (32).

Guizot avait été trop sûr de lui ; et lorsque, le 23 février 1848, le système bascule — ce système qui avait pourtant connu de belles heures —, il sera chassé — trop tard — par Louis-Philippe, la veille même de la Révolution, sans avoir rien compris aux événements : en réalité il avait entraîné dans sa chute le régime avec lequel il s'était identifié. Pour l'histoire, il devait rester le grand vaincu. N'avait-il pas dit de lui-même : « il est impossible d'être plus engagé que je ne le suis dans la lutte politique, et plus indifférent au résultat personnel » (33) ? Notre regret est cruel cependant qu'il s'en soit tenu, impavide, aux idées politiques dans lesquelles il avait placé sa foi et qui étaient maintenant tout à fait d'un autre monde : il succombait aux mirages qui avaient obscurci sa vue (34).

La Révolution du 24 février 1848, nous le savons tous, représente un tournant décisif dans la vie de Guizot. Réfugié pour un temps à Londres, il écrit courageusement à M. de Barante, dès le 13 mars : « Je vais me remettre

(31) *Chambre des Députés*, séance du 26 mars 1847 : intervention de Guizot dans la discussion de la proposition Duvergier de Hauranne sur la réforme électorale.

(32) Lettre du 8 septembre 1847 à Laure de Gasparin, *op. cit.*, p. 291.

(33) Lettre du 20 janvier 1848 à Laure de Gasparin, *op. cit.*, p. 296.

(34) Lamartine, dont l'action politique soulève souvent des réserves de la part des historiens, mais dont le témoignage n'en est pas moins important, écrira de Guizot qu'il était « l'homme d'Etat de la monarchie stationnaire. Son caractère, son esprit, son talent, ses erreurs, ses sophismes même avaient des proportions antiques ». Et il dira aussi que Guizot « avait beaucoup lu et beaucoup écrit l'histoire, son âme forte et haute en aimant les grands drames ». (*Histoire de la Révolution de 1848*, Bruxelles et Leipzig, 1849, p. 84 et p. 14).

à travailler », pensant évidemment à son labeur d'écrivain (35). Et en effet, assez vite, après une hésitation, il renoncera à tenter de se réinsérer dans la politique.

La Révolution de 1848 aura ainsi été la fin de sa carrière d'homme d'Etat, — à l'exception des vaines tentatives qu'il fera plus tard pour aboutir à la « fusion » entre légitimistes et orléanistes. Son échec personnel est donc indéniable : et cela parce qu'il ne sut pas s'adapter au suffrage universel (36).



Après sa chute, Guizot décida de se consacrer aux études historiques, et aussi aux questions religieuses.

Mais, dans ces domaines, les communications qui vous seront présentées traiteront de façon approfondie de son labeur. Et nous pouvons donc aller vite. Observons cependant que, sur le plan historique, son évolution sera caractéristique de ses préoccupations morales et politiques.

Remontons pour un court instant à ses débuts, après sa nomination à la Sorbonne en 1812 : cela nous permettra de souligner qu'il fit un effort sans précédent pour interpréter les forces sociales qui se heurtaient. Bien avant Karl Marx, il avait établi une relation de cause à effet entre l'évolution économique et les luttes politico-sociales (37). Cependant, à ce moment, les préoccupations de l'homme politique et du « doctrinaire », peut-être aussi un certain penchant pour les généralisations préconçues, apparaissent souvent en toile de fond. Ce qui, d'ailleurs, l'avait rendu en 1822 assez suspect aux yeux du gouver-

(35) Mme de WITT, née Guizot, *Monsieur Guizot dans sa famille et avec ses amis*, Paris, 2^e édition, 1880, p. 261.

(36) Mais peut-on parler sans nuances de l'échec de sa politique elle-même ? La vérité, comme le fera remarquer M. Girard dans sa communication au colloque, c'est que le parti de l'Ordre, dont Guizot avait voulu être le fédérateur, se ressaisit assez vite, sans doute parce que, lui, il apprit à utiliser le nouveau mode démocratique de scrutin. De fait, le parti de l'Ordre continua à gouverner la France jusqu'en 1877. Certes, il le fit avec des profils divers. Mais, sous les régimes qui se succédèrent, il réussit à se maintenir. D'une certaine façon, on peut donc penser que l'effort de Guizot ne fut pas aussi vain qu'on a parfois tendance à l'affirmer.

(37) Observons que, quelle que fut sa perspicacité d'historien, Guizot ne sut pas utiliser celle-ci comme ministre pour mesurer la gravité du processus politico-social qui s'engageait sous ses yeux dans le pays. Et ajoutons que Karl Marx analysa sa *Démocratie en France* et la critiqua, cela dans la *Neue Rheinische Zeitung*, n° 2, mars 1850 (cf. la communication de M. Olivier Lutaud).

nement d'ultras que Louis XVIII venait de constituer, et pendant lequel, nous l'avons vu, il avait été rejeté dans l'opposition, pour que son cours en Sorbonne ait été suspendu par arrêté, en même temps que celui de Victor Cousin : lorsqu'il le reprit, en 1828, ce fut tout un événement.

En même temps, et toujours davantage d'année en année, Guizot historien ne cessait de scruter le passé avec la logique de son esprit : il ne négligeait rien du travail obscur et patient de l'érudit, se reportant toujours aux sources, dépouillant scrupuleusement la bibliographie, démontant les faits politiques, juridiques, économiques sur lesquels il se penchait. Dans ce labeur, du reste, il acquit très vite une autorité incontestée : encore aujourd'hui son analyse de la Révolution d'Angleterre, où il explique l'ascension de la bourgeoisie britannique vers le pouvoir politique, est considéré comme son chef-d'œuvre (38).

Ainsi Guizot a posé les premiers jalons de ce que seront les méthodes modernes dans sa discipline. C'est donc lui qui aura, jeune encore, donné le signal de la rénovation des études historiques, — plus sans doute que Jules Michelet, qui fut certes un écrivain éblouissant et sur ce plan le dépasse même, mais qui se laissait parfois emporter, hors de la stricte rigueur scientifique, par son éloquence et son sens poétique.

Pendant les 18 années de la Monarchie de Juillet que Guizot passera ensuite, pour une grande partie, au Gouvernement, il mettra tous ses soins à utiliser sa situation d'homme d'Etat pour créer les techniques et les instruments nécessaires à l'Histoire. Il donnera à celle-ci, qui se veut scientifique, ses premiers outils, d'une valeur inestimable, et créera en particulier des institutions chargées de publier une documentation véritablement prodigieuse. C'est ainsi que — on vous le dira plus complètement au cours du colloque — il fondera la Société de l'Histoire de France, fera voter son budget, et inaugurerà, dès 1834, la collection des documents inédits relatifs à l'Histoire de France, dont 177 volumes auront paru de 1835 à sa mort. Et puis, il remettra de l'ordre au Collège de France, et lui rendra son lustre en y introduisant de grands savants ; il organisera l'Ecole des Chartes, créera la Statistique Générale de la France, sera à l'origine de la mise sur pied

(38) Cf. sur le même sujet l'ouvrage de M. Olivier LUTAUD, *Des Révolutions d'Angleterre à la Révolution française*, La Haye, 1973.

de l'Inspection générale des Monuments Historiques, donnera le jour à l'École d'Athènes... Combien d'institutions auront, de la sorte, été conçues par lui, orientées, soutenues ! Aussi, sans mésestimer pour autant l'œuvre qui fut accomplie par d'autres personnalités de l'époque, peut-on dire que la recherche historique moderne date de lui. Et d'ailleurs presque plus rien ne fut fait entre ce qu'il réalisa à cet égard et la fondation du Centre National de la Recherche Scientifique. Avec le recul du temps, il apparaît dans ce domaine comme le plus grand animateur de son époque.

Cela me donne d'ailleurs l'occasion de rappeler ici que Guizot avait été élu à l'Académie française le 28 avril 1836, et qu'il y fut tout de suite très respecté, bien que, par la suite, comme le note si bien Jean Schlumberger (39), il ait eu contre lui l'aile marchante des écrivains de l'époque. Mais c'est déjà quatre années auparavant qu'il s'était intéressé aux autres classes de l'Institut, dans lesquelles il voyait un puissant levier pour le progrès des sciences humaines. On sait que c'est lui qui fut à l'origine du rétablissement, par ordonnance royale du 26 octobre 1832, de l'Académie des Sciences morales et politiques, qui avait été dissoute par Bonaparte le 23 janvier 1803 : il devait y entrer lui-même le 8 décembre 1832, de même qu'il fut élu le 12 avril 1833 à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres (il est, à vrai dire, exceptionnel de faire partie de trois Académies). Ainsi eut-il les moyens d'agir — et avec quelle énergie — auprès de l'élite de son temps pour la défense et le développement de la science qui lui était chère.

Dans la dernière partie de sa vie, après 1848, s'il juge toujours les événements du point de vue de la plus haute morale, on sent peut-être moins transparaître, dans ses travaux, la doctrine, le système, dont il avait été longtemps le champion. Il dépouille l'homme politique et se veut exclusivement homme de science. Je serais tenté d'ailleurs d'ajouter qu'il témoigne du pessimisme du chrétien, et plus spécialement du huguenot, lorsqu'il dit sa conviction de l'infirmité irrémédiable de l'âme humaine, alors que la souveraineté de la Raison, de la Justice, devrait s'imposer à elle. Il croit cependant à l'élan de l'homme vers la Vérité, et se réfère ainsi à la morale individuelle du calvinisme. Et il affirme la nécessité de l'effort : « Dieu,

(39) Préface aux *Lettres de François Guizot et de la princesse de Lieven*, t. I, 1963, p. XL.

avait-il écrit quand il était encore au pouvoir, ne donne jamais la victoire gratis » (40).



Nous voici ramenés aux positions religieuses de Guizot ; et c'est par là que je terminerai. Il vous en sera longuement parlé vendredi : je ne veux donc pas abîmer par avance le sujet. Je me contenterai de marquer que Guizot fut très protestant, au point d'être parfois suspect au pouvoir, que le soupçonnait de vouloir substituer une morale soumise à la Raison aux bases catholiques de la société. Il disait des catholiques que « [...], exclusivement préoccupés de l'unité de la foi et du but, ils oublient la diversité des routes et des demeures » (41). Et pourtant il fut toujours très respectueux de l'Eglise romaine en France et du pouvoir temporel de la papauté ; on doit même constater qu'il leur a été constamment favorable. Dieu, a-t-il dit en substance, a voulu que la France soit catholique (42). Ainsi, quoique très ferme sur ses positions protestantes, n'en sera-t-il pas moins, par l'effet d'une sorte d'ambivalence, délibérément œcuménique bien avant que le mouvement n'ait été lancé, d'autant plus qu'il se méfiait du piétisme dont témoignait le mouvement du Réveil se manifestant alors en France. « Né bourgeois et protestant, je suis, devait-il écrire en se retournant sur son passé, profondément dévoué à la liberté de conscience, à l'égalité devant la loi, à toutes les grandes conquêtes de notre ordre social. Mais ma confiance dans ces conquêtes est pleine et tranquille ; et je ne me crois pas obligé, pour servir leur cause, de considérer la Maison de Bourbon, la noblesse et le clergé catholique comme des ennemis » (43). Et de fait il resta toujours fidèle à la ligne qu'il s'était ainsi tracée.

Ses positions politiques ne lui permirent pas, à la fin de sa vie, quand il revint très activement aux questions religieuses, d'apparaître comme une sorte de guide spirituel du protestantisme ; et d'ailleurs il n'y prétendait nul-

(40) Lettre du 17 septembre 1846 à Laure de Gasparin, *op. cit.*, p. 280.

(41) Lettre à Mme de Witt, née Guizot, *op. cit.*, p. 290.

(42) Cf. son article intitulé *Du catholicisme, du protestantisme et de la philosophie en France*, paru dans la *Revue Française* de juillet 1838, reproduit in *Méditations et Etudes morales*, p. 55 à 86.

(43) *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. I, 1858, p. 86.

lement. Du moins bénéficiait-il auprès de bon nombre de ses coreligionnaires d'une forte position morale et d'une autorité incontestée.



Il est temps de conclure. Pendant tout ce colloque nous allons voir, dans tous les domaines, un Guizot d'une fermeté de roc, d'une totale rigidité dans ses convictions. Ame hautaine, caractère impérieux, dédain des critiques, confiance imperturbable dans l'excellence de son jugement en toutes choses, éloquence froide faisant sans cesse appel à la logique, mais sous laquelle se cachent des convictions passionnées, tempérament dominateur, qui compte en toute circonstance sur la puissance exceptionnelle de son esprit et sur son inépuisable capacité de travail. Et aussi volonté de réflexion et de méditation. Mais il ne sera jamais ce type de tribun que son propre verbe galvanise. Bravant l'impopularité qui monte, il s'entêtera dans ses erreurs et pratiquera l'immobilisme qui le conduira à la chute finale, en même temps que tombera le régime qu'il aura cru servir jusqu'au bout. Ainsi, contre vents et marées, aura-t-il affirmé les graves défauts de ses immenses qualités.

Éliminé de la politique, il se consacrera désormais à ses travaux d'histoire, qui resteront son plus grand titre de gloire, et dans lesquels il témoignera de telles qualités d'analyse et de synthèse qu'après plus d'un siècle on s'y réfère encore ; il donnera beaucoup de temps aussi à ses études religieuses. Et c'est ainsi qu'il achèvera sa vie dans sa 87^e année, entouré de respect, je dirai même de vénération. Sa fin fut émouvante : il avait tout près de lui le portrait de Pauline de Meulan sur son lit de mort. Et quelques heures avant de s'éteindre il dit à sa fille Henriette : « Enfin, je serai bientôt dans la lumière » (44).

Quelle belle, quelle grande figure !

(44) Mme de Witt, née Guizot, *op. cit.*, p. 364.